

Renseignements sur les emplois d'été pour les étudiants

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a annoncé les détails de deux programmes d'emplois d'été pour étudiants que son ministère mettra en oeuvre cet été. Environ 510 étudiants seront embauchés dans le cadre de ces programmes dont le coût s'élève à 1 348 000 \$.

Le Programme d'emplois d'été pour étudiants dans le domaine de la santé fournira des fonds pour aider les organismes bénévoles (oeuvrant dans le domaine de la santé et les organismes connexes) à fournir des emplois aux étudiants des professions sanitaires et aux étudiants qui représentent des ressources dont on a besoin dans le domaine de la santé.

Nouvelle perspective de la santé des Canadiens

Le programme disposera de 748 000 \$ et permettra la création d'environ 300 emplois, allant jusqu'à 15 semaines chacun, pour les étudiants du niveau post-secondaire. Il sera administré par la Direction générale des programmes de santé, par l'entremise de l'Association canadienne d'hygiène publique.

Les organismes bénévoles oeuvrant dans le domaine de la santé et les organismes connexes doivent faire parvenir leur demande à l'Association canadienne d'hygiène publique, 1335 avenue Carling, Ottawa, Ont. K1Z 8N8 le plus tôt possible.

Fonds d'initiative pour étudiants

Ce programme a pour but d'encourager la participation de la population étudiante à l'élaboration et à la mise à l'essai de méthodes plus efficaces d'intervention communautaire contre les divers problèmes liés à l'usage de l'alcool, du tabac et des drogues, ainsi qu'à l'examen scientifique de ces problèmes.

Le programme offrira des emplois d'été à 210 étudiants et son coût s'élèvera à environ 600 000 \$. Tous les projets doivent être parrainés par une institution d'enseignement ou par une agence de service social. Il revient ordinairement au parrain de formuler la demande, bien qu'un étudiant désirant soumettre un projet de recherche puisse le faire directement en indiquant le

nom de son parrain.

Le Fonds d'initiative pour étudiants est administré par les bureaux régionaux de la Direction générale de l'usage non médical des drogues à Halifax, à Montréal, à Toronto, à Winnipeg et à Vancouver. Les demandes doivent parvenir à ces bureaux le plus tôt possible.

La production nationale de fruits et légumes

Les agriculteurs canadiens produisent 60% de tous les légumes frais consommés au pays. Par ailleurs, ils fournissent au marché intérieur 90% des légumes de conserverie, 95% des légumes de congélation, 30% des fruits à jus, 40% des fruits frais, 70% des fruits de conserverie et 72% des fruits de congélation.

Malgré son climat rigoureux, le Canada produit certains légumes en quantité suffisante pour l'exportation, entre autres: les pommes de terre, les navets, les pois secs, le maïs, les carottes et les pommes. De plus, il est auto-suffisant en betteraves, en haricots verts (en conserve et congelés), ainsi qu'en jus de tomate.

Les agriculteurs canadiens produisent environ 80% des oignons et des concombres commercialisés au pays, 70% des choux-fleurs, 60% des choux pommés, près de 28% du céleri, 40% des épinards, 37% des asperges, 22% des tomates fraîches et environ 20% de la laitue.

La production de fraises fraîches et de congélation satisfait respectivement 65 et 30% des besoins intérieurs. Les pourcentages relatifs aux autres fruits sont les suivants: poires de conserverie, 64%; poires fraîches, 60%; pêches de conserverie, 20%; pêches fraîches, 50%; raisins frais, 36%; cerises fraîches, 73%; abricots, 80%.

Enseignants canadiens en Chine

Deux enseignants canadiens ont quitté récemment le Canada pour la Chine, où ils enseigneront le français. Il s'agit de Mme Dorothy Speirs, qui a déjà enseigné le français comme assistant d'enseignement à l'Université de Toronto où elle prépare présentement son doctorat, et de M. André Reny, coordonnateur des Programmes

de langues à la Chambre des communes.

D'autres professeurs canadiens doivent se rendre en Chine au cours de l'été prochain, cette fois pour y enseigner l'anglais. En contrepartie, trois professeurs chinois doivent venir au Canada à l'automne pour dispenser, dans les universités canadiennes, cours et conférences portant sur la langue, la littérature et l'histoire chinoises.

Ce programme s'inscrit dans le contexte des échanges officiels en éducation agréés au moment de la visite en Chine du premier ministre Trudeau, à l'automne 1973. Dans ce même contexte, quelque 25 étudiants canadiens se trouvent actuellement en Chine, où ils étudient la langue, la littérature, la philosophie politique et l'histoire chinoises. Réciproquement, 25 étudiants chinois perfectionnent au Canada leurs connaissances des langues anglaise et française, tout en poursuivant leurs études dans le domaine de leur spécialisation. Par ailleurs, en dehors du programme officiel, d'autres étudiants chinois étudient au Canada aux frais de leur gouvernement.

Êtes-vous de descendance écossaise?

Le passe-temps original d'un couple écossais pourrait fort bien intéresser les Canadiens qui cherchent à retracer leurs ancêtres.

John F. Mitchell et sa femme Sheila consacrent tous leurs loisirs depuis 20 ans à se documenter sur les cimetières écossais. Les Mitchell se sont fixé comme objectif de relever toutes les inscriptions de toutes les pierres tombales de tous les cimetières d'Écosse.

Les renseignements et les cartes qu'ils produisent se sont révélés précieux, non seulement pour les historiens, mais aussi pour tous ceux qui, à travers le monde, cherchent les traces de leurs ancêtres. "Les pierres tombales écossaises sont idéales pour ce genre de recherche, déclare le couple écossais, car en Écosse le nom de jeune fille de l'épouse apparaît sur la pierre, et dans le même endroit on peut trouver le nom de tous les parents, ainsi que le métier ou l'occupation du défunt."

Le fait que John ait 90 ans et Sheila 86 ne semble pas les déranger dans leur travail intéressant.